

Initiative

?Naissance du Pôle Cap Neuro sur le web

Le Pôle Cap Neuro présente son site internet, qui présente à la fois des ressources et des services.

Publié le : 14 Décembre 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Le site web du Pôle Cap Neuro, anciennement Pôle Handicap Neurologique, est en ligne depuis le 22 Novembre 2016 : www.polecapneuro.org

Avec cet outil, la communauté des professionnels de santé dispose d'un site regroupant des ressources utiles pour mieux appréhender les affections neurologiques handicapantes et leur prise en charge : documentation sur les maladies neurologiques handicapantes d'origine dégénérative ou traumatique, formations existantes du Pôle ou d'autres structures, veille réglementaire, etc.

Ce site offre également des services et des outils pour accompagner les professionnels dans la prise en charge de situations complexes : outil d'aide à l'orientation dans le parcours de santé, création en cours d'un répertoire opérationnel des ressources franciliennes (secteur sanitaire, médico-social et social) du champ du handicap neurologique.

Le lancement de ce nouveau site web est le premier épisode de la vie digitale du Pôle.

Son site est destiné à évoluer et à s'enrichir de nouvelles fonctionnalités grâce aux retours des internautes.

Les prochains épisodes : le lancement du répertoire opérationnel des ressources en Ile de France et la mise en place d'un numéro vert (service d'assistance personnalisée).

A propos du Pôle Cap Neuro

Le Pôle Cap Neuro est le centre ressource francilien spécialisé dans le champ du handicap neurologique créé à titre expérimental par l'Agence Régionale de Santé Ile de France (ARS IdF) et l'Institut des neurosciences translationnelles de Paris (IHU A-ICM).

Son objectif est de favoriser la continuité du parcours de santé des personnes atteintes de pathologies neurologiques handicapantes* en assurant auprès des professionnels de santé une fonction d'appui :

- Faciliter et simplifier l'accès aux ressources et à l'offre régionale relative au handicap neurologique
- Orienter lors de la prise en charge de situation complexe
- Créer davantage de synergie autour de problématiques communes et d'objectifs partagés

Pour mener à bien ses missions, le Pôle s'appuie sur l'expertise d'acteurs spécialisés dans le champ des maladies neurologiques handicapantes :

- Les réseaux de santé régionaux : SepOuest, Sindéfi-Sep et le réseau SLA IdF
- Le Centre de ressources francilien du traumatisme crânien
- Trois coordinateurs régionaux financés, à titre expérimental, par l'ARS IdF, l'IHU A-ICM et l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris : Parkinson, Troubles cognitifs des sujets jeunes et Huntington.

*Maladies neurologiques handicapantes prises en charge par le Pôle Cap Neuro

- La Sclérose Latérale Amyotrophique/Maladie de Charcot
- La Sclérose en Plaques
- La Maladie de Parkinson
- Les Démences Jeunes
- La Maladie d'Huntington
- Les Traumatismes Crâniens
- Les Blessures Médullaires

Contact presse

Aurélie Kieusseian

aurelie.kieusseian@icm-institute.org

01 42 16 12 58

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)